



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL

**GROUPE LA GAUCHE ET
L'ÉCOLOGIE POUR ANTIBES**

séance du 1^{er} février 2008

<p>02-03 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOLIS – RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES – ANNEE 2007 – APPROBATION</p>

Juste une simple remarque sur le montant de l'amende pour votre piètre action dans le développement du logement social : plus de 800 000 €uros !

809 536 €uros exactement alors que l'année dernière cette amende n'était que de 727 851 €uros.

Non seulement vous êtes toujours hors la loi SRU mais vous aggravez la situation.

En 13 ans de mandat vous avez échoué totalement sur ce qui est pourtant une priorité pour les habitants de notre commune et ceux de la CASA !